

Ce que les entreprises disent... de la transmission-reprise d'entreprise

Commerce de gros Services aux entreprises

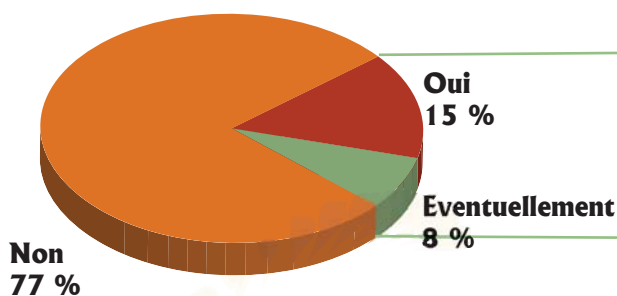
Chaque semestre, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Champagne-Ardenne interrogent les chefs d'entreprise sur la conjoncture économique. A cette occasion, nous les avons également sollicités sur différentes thématiques parmi lesquelles la transmission et reprise d'entreprise. La pérennité du tissu des entreprises et le

maintien d'activités représentent en effet un enjeu économique fondamental en termes de croissance, d'emploi et d'aménagement des territoires. Les prochaines années donneront lieu à de nombreuses transmissions d'entreprise et des opportunités de reprises importantes. Ainsi, nous avons demandé aux dirigeants s'ils projetaient de transmettre leur entreprise et/ou d'en reprendre une, auquel cas : pour quelles raisons, à qui, sur quelle période, avec quel accompagnement et quelles difficultés ?

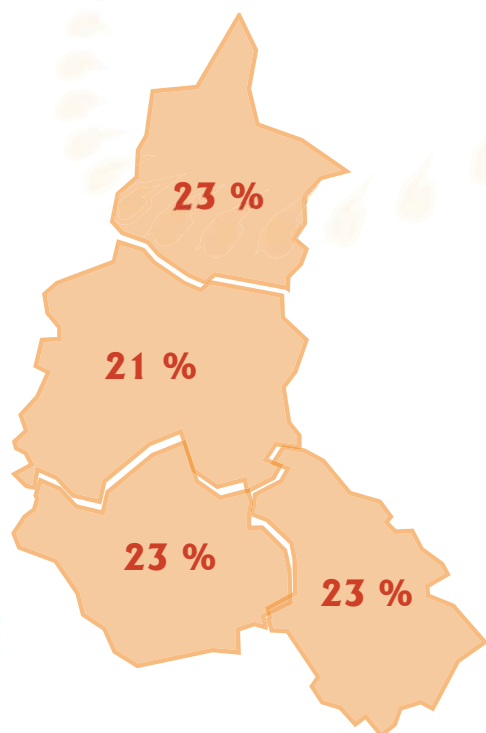
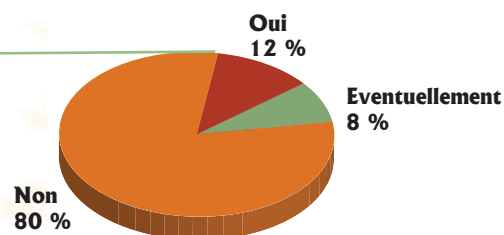
Ce « 4 pages » porte spécialement sur les entreprises du commerce de gros et des services aux entreprises et s'accompagne de deux autres publications spécifiques à l'industrie et au commerce de détail.

Près de 23 % de transmissions d'entreprise envisagées...

Envisagez-vous de transmettre votre entreprise ?



Si oui avez-vous un projet de reprise ?

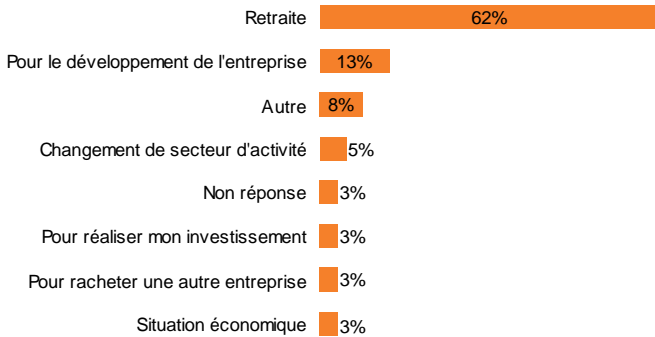


Dans le commerce de gros et les services aux entreprises, 23 % des chefs d'entreprise répondant songent à transmettre leur entreprise. Parmi eux un dirigeant sur cinq envisage de reprendre une autre entreprise. Les transmissions d'entreprise devraient être quelque peu moins nombreuses parmi les grossistes et concerneraient 22 % de ces sociétés contre 23 % dans les services aux entreprises.

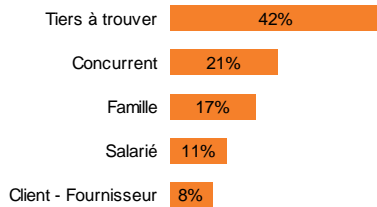
Envisagées par 21 % à 23 % des dirigeants, les transmissions d'entreprise ne diffèrent pas de façon significative d'un département à l'autre.



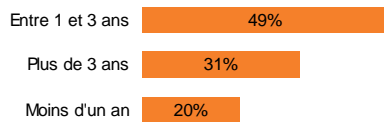
Raisons



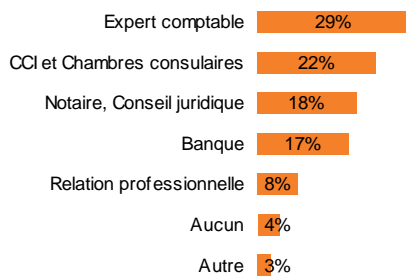
A qui ?



Période



Accompagnement



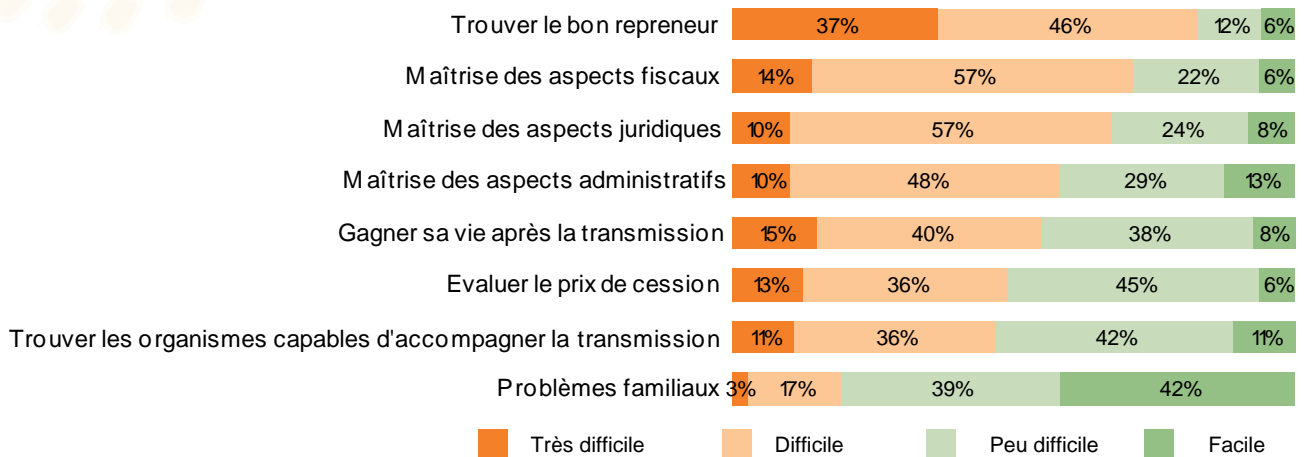
Les départs en retraite massifs des prochaines années constituent le principal motif de cession exprimé par 62 % des chefs d'entreprise. Par ailleurs, 13 % des dirigeants voient dans la transmission de leur entreprise un moyen de la développer davantage.

Dans 42 % des transmissions envisagées, le repreneur de l'entreprise n'est pas identifié. Trouver le bon repreneur est en effet perçu par plus de 80 % des chefs d'entreprise comme une difficulté. Par ailleurs, la majorité des entreprises serait cédée à un concurrent direct (21 %), un membre de la famille (17 %) ou un salarié (11 %).

La transmission d'entreprise est prévue pour le court moyen terme, puisque près de la moitié des dirigeants l'annonce d'ici un à trois ans et 20 % au cours de l'année.

Dans leur projet, 29 % des chefs d'entreprise pensent se faire aider de leur expert comptable. Le rôle des CCI et plus largement des Chambres consulaires est également souhaité par 22 % pour cet accompagnement. Parmi les difficultés envisagées, les aspects fiscaux, juridiques et administratifs semblent effectivement un obstacle au projet (de 58 % à 71 %). La nécessité pour les dirigeants de s'assurer des revenus suffisants après la transmission paraît également peser sur la plupart des cessions (55 %). En revanche, les problèmes liés à l'évaluation du prix de cession, à la recherche d'organismes accompagnateurs adéquats et surtout aux questions familiales semblent de bien moindres obstacles.

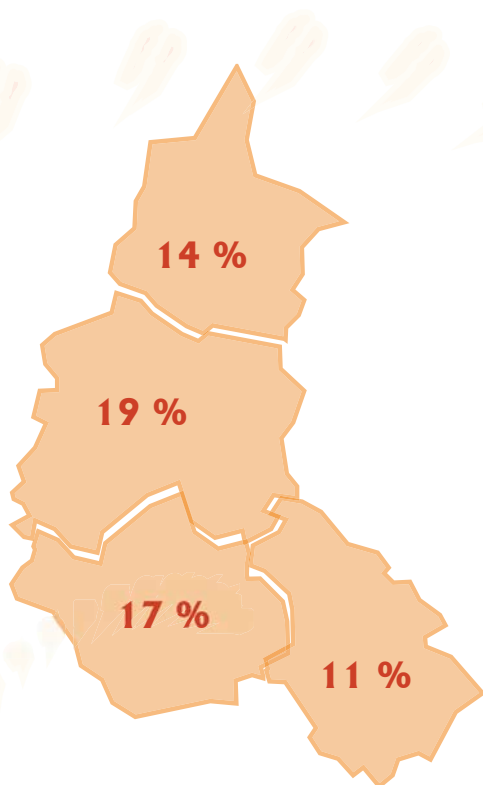
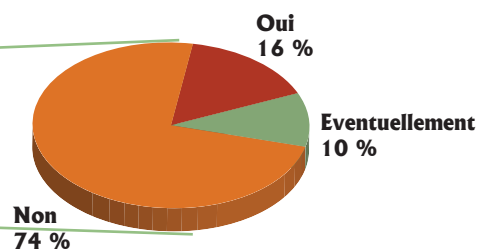
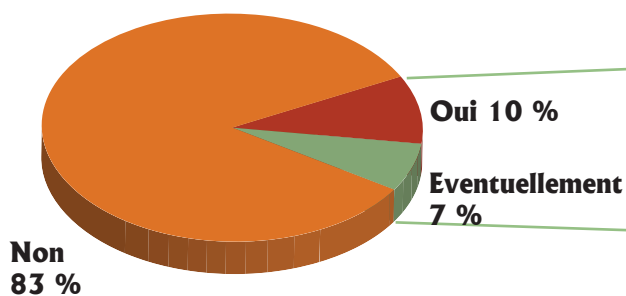
Quelles sont les difficultés liées à une transmission ?



... et 17 % de projets de reprise

Envisagez-vous de reprendre une autre entreprise ?

Si oui avez-vous un projet de transmission ?

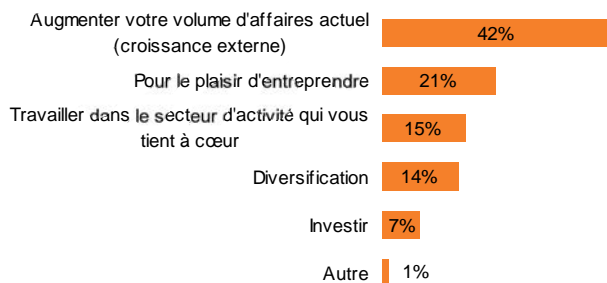


Près d'un chef d'entreprise sur cinq envisage de reprendre une autre entreprise. Parmi les repreneurs potentiels, un quart d'entre eux pensent transmettre leur entreprise.

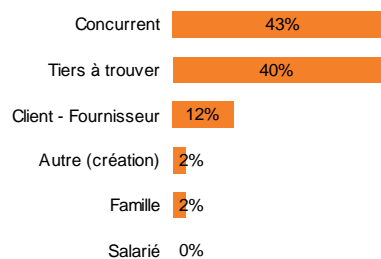
Par territoire, la Marne apparaît comme le premier département en matière de reprises envisagées, par près de 20 % des dirigeants, tandis que les repreneurs potentiels ne représentent que 11 % des dirigeants haut-marnais.



Raisons



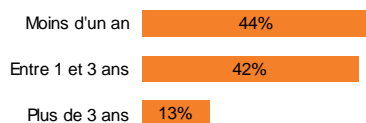
A qui ?



Une grande partie des reprises (42 %) s'inscrit dans une perspective de croissance externe de l'entreprise. Le plaisir d'entreprendre, la volonté de travailler dans le secteur d'activité désiré et de se diversifier constituent d'autres motifs souvent évoqués par les futurs repreneurs.

Les reprises d'entreprise sont majoritairement ciblées parmi la concurrence (pour 43 % d'entre elles) et dans une moindre mesure les relations professionnelles directes (12 % reprendraient l'entreprise d'un client ou d'un fournisseur). Dans 40 % des cas, l'entreprise à reprendre reste cependant à repérer. Sept chefs d'entreprise sur dix pensent en effet qu'il est difficile voire très difficile de trouver l'entreprise à reprendre.

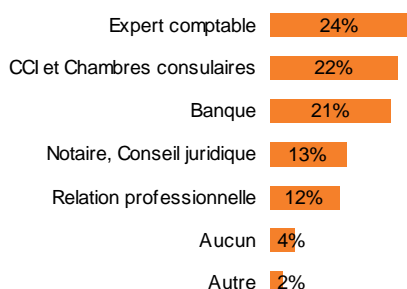
Période



L'échéance que se fixent les acheteurs apparaît courte : 86 % comptent en effet reprendre une autre entreprise avant trois ans dont 44 % dans l'année.

Les experts comptables, les CCI et les banques paraissent des interlocuteurs privilégiés dans l'accompagnement de projets de reprise.

Accompagnement



La majorité des repreneurs identifie comme autres principales difficultés le passage de relais avec le prédécesseur, la détermination de la valeur de l'entreprise et l'acceptation du personnel. Les avis sont partagés quant à la réorganisation de l'entreprise et à l'acceptation par les clients, tandis que le financement du rachat et les aspects aussi bien juridiques, fiscaux qu'administratifs semblent constituer moins fréquemment un obstacle.

Quelles sont les difficultés liées à cette reprise ?

